



du CNEA du 9 octobre 2024

Par vos
représentant.es de



Le CNEA s'est réuni en présentiel le mercredi 9 octobre 2024. Une première depuis de longs mois puisque depuis la crise Covid, et malgré les demandes récurrentes de l'Élan Commun, le CNEA se réunissait en visioconférence. Pour l'essentiel à l'ordre du jour de cette réunion : un bilan de la rentrée 2024 et les perspectives pour l'année en cours, une modification des modalités d'examen en Nouvelle Calédonie, les attendus Parcoursup pour les BTSA réformés et une modification de la note de service sur le contrôle pédagogique de l'apprentissage.

POINT SUR LA RENTRÉE 2024

La DGER a voulu rassurer les membres du CNEA en assurant que l'Enseignement Agricole n'est pas oublié dans la politique agricole – et que le renouvellement des générations reste une priorité et que les travaux sur le Bac + 3 ne sont pas stoppés. Même si le DGER reconnaît que la situation financière des établissements est inquiétante, il indique que « *Nous ne sommes pas en faillite* » Il s'est félicité de l'augmentation régulière des effectifs depuis 5 ans (+ 1 % par an entre public et privé) qui se confirme cette année, alors qu'à l'EN, le problème est différent en raison de la baisse démographique. Mais avec près de 218 000 élèves et apprenti-es, l'Enseignement Agricole ne répond pas encore au besoin de renouvellement (il faudrait 30 % de jeunes en plus). La DGER se félicite du bilan des examens avec un taux de réussite de 96,57 % en 2024. Enfin, elle se félicite également d'une rentrée qu'elle qualifie de sereine grâce à ses services qui essaient de répondre aux problèmes avec un ajustement rapide notamment sur les crédits de remplacement. Et si la gestion des contrats des personnels était chaotique à la rentrée 2023, l'exercice pose moins de problèmes cette année.

Pour l'Élan commun, le bilan de cette rentrée n'est pas le même : avec des baisses d'effectifs très inquiétantes en BTSA, un projet Bac + 3 qui reste encore trop flou et un manque de réponses concrètes pour répondre à l'effondrement des BTSA. Concernant la situation des agent-es contractuel-les, nous demandons un bilan - retour d'expérience du SRH car encore beaucoup de cas restent très problématiques, avec des agent-es qui, depuis la rentrée, n'ont aucun contrat et salaire. La situation des AESH reste elle aussi très problématique. De même, pour l'attractivité de nos métiers, il manque beaucoup d'enseignant-es et des élèves n'ont pas eu de cours dans certaines disciplines parfois deux années de suite. Nous rappelons aussi que l'introduction de nouveaux financements pour les stages collectifs aboutit à une destruction des objectifs pédagogiques et à une perte de sens. Enfin, le financement des transports pédagogiques, que les conseils régionaux sont censés garantir, est problématique dans beaucoup d'établissements pour l'attractivité de nos formations et la réalisation des référentiels.

MODIFICATION DES EXAMENS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

En raison des troubles graves en Nouvelle-Calédonie et la fermeture des lycées jusqu'au mois de juin dernier, la DGER, a décidé d'une adaptation des modalités d'examen pour les BTSA et le CAPA (pour les autres diplômes, les mêmes textes existent mais dépendent de l'EN). Cette adaptation consiste principalement à permettre la prise en compte du contrôle continu dans le cas où les CCF ou les épreuves terminales n'ont pas pu se tenir, à supprimer les épreuves facultatives et à réduire les périodes de stages. **Pour l'Élan commun, ce dispositif est nécessaire et important mais il doit être le plus simple et le plus clair pour les collègues et les candidat.es.**



du CNEA du 9 octobre 2024

par vos
représentant.es de



ATTENDUS en BTSA (ACS AGRI, Métiers de l'élevage et DATR) POUR PARCOURSUP

L'Élan commun rappelle que sur les attendus des BTSA rénovés, il avait plusieurs amendements, notamment sur les questions d'agroécologie, qui ont été pris en compte. A la suite des échanges, nous avons obtenu que soit mentionné, dans les attendus, l'intérêt des futurs étudiants pour les questions socialement vives indispensable pour des futur·e·s technicien·nes ET des citoyen·nes.

CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE DE L'APPRENTISSAGE

La DGER annonce une modification de la note de service sur le contrôle pédagogique de l'apprentissage dans l'objectif de renforcer le contrôle du ministère. En effet, depuis 5 ans, aucun contrôle n'a eu lieu au sein de l'apprentissage agricole car aucune saisine n'a été effectuée. Pourtant, il apparaît que des signalements sont pourtant remontés auprès des DRAAF/SRFD par des apprenti·es ou des familles. Les modalités de contrôle de 2018 ne sont donc pas satisfaisantes. **L'Élan commun**, qui voit le renforcement du contrôle d'un bon œil, dénonce tout de même un échange tardif sur une note de service déjà publiée et rappelle qu'il avait contesté dès 2018 la suppression des postes d'inspecteur·rices régionaux·ales en charge du contrôle de l'apprentissage car elle posait le problème de garantie du contrôle et de la proximité. De plus, le dispositif était remplacé par deux inspecteur·rices pour tout le territoire... Après plusieurs années, nous ne les avons jamais vu·es, jamais lu·es.

QUESTIONS DIVERSES

- A nos interpellations **concernant le non respect par les MFR du Code rural** en n'indiquant pas leur caractère privé, la DGER a rappelé la règle et précisé que des sanctions financières pourraient être prises si des corrections n'étaient pas apportées.
- Nous avons interrogé, également, la DGER **sur la diffusion dans les établissements d'une communication à caractère privé et commerciale du jeu Farming Simulator**. La DGER a répondu en précisant qu'un rappel à la règle (dont le devoir de neutralité) serait fait aux EPL.
- Nous avons sollicité la DGER **concernant la mise en œuvre de l'Hommage à nos deux collègues Samuel PATY et Dominique BERNARD**, la semaine du 14 octobre, regrettant l'absence d'annonce et d'accompagnement des équipes. L'annonce tardive du dispositif doit amener la DGER à anticiper pour l'année prochaine.
- A notre question **concernant les conditions de redoublement des élèves de terminale BAC PRO** (et la mise en place de CCF de positionnement dans le cadre de la réforme), la DGER nous a dit être en questionnement et en échange avec l'Inspection....